

BEAUHARNOIS

VOUS INFORME

4
Grand dossier
Beauharnois de demain

Octobre
2026



8 - Actualités

Des nouvelles
murales

10 - Prévention

Quelques précautions de
sécurité pour l'Halloween

11 - Loisirs

Beauharnois
vous anime

20 - Avis Publics

Résumé des règlements
récemment entrés
en vigueur

Rappel d'événements

12 octobre

Action de grâce



15 octobre

Autorisation pour l'installation des abris temporaires pour voitures



25, 30 et 31 octobre

Festivités de l'Halloween



Nuit du 31 octobre au 1er novembre

On recule l'heure



10 novembre

4^e et dernier versement de taxes

1^{er} décembre

Début de la réglementation sur le stationnement hivernal



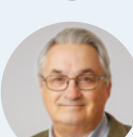
Conseil municipal

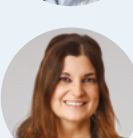
- 

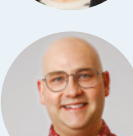
Alain Dubuc
Maire
450 429-3546, poste 253
alain.dubuc@ville.beauharnois.qc.ca
- 

Jocelyne Rajotte
District des Îles-de-la-Paix
450 429-3546, poste 331
jocelyne.rajotte@ville.beauharnois.qc.ca
- 

Francis Laberge
District de la Beauce
450 429-3546, poste 332
francis.laberge@ville.beauharnois.qc.ca
- 

Mario Charette
District des Moissons
450 429-3546, poste 333
mario.charette@ville.beauharnois.qc.ca
- 

Dominique Bellemare
District Saint-Louis
450 429-3546, poste 334
dominique.bellemare@ville.beauharnois.qc.ca
- 

Gina Vincelli
District du parc Industriel
450 429-3546, poste 335
gina.vincelli@ville.beauharnois.qc.ca
- 

Robin Philippe Lamonde
District de la Pointe-du-Buisson
450 429-3546, poste 336
robin_philippe.lamonde@ville.beauharnois.qc.ca

Séances ordinaires du conseil municipal

13 janvier	12 mai	8 septembre
10 février	9 juin	13 octobre
10 mars	7 juillet	10 novembre
14 avril	18 août	8 décembre

Légende du niveau d'accessibilité pour chaque activité

- 

Facile d'accès
- 

Demande un certain effort
- 

Nécessite de l'aide

Mot du conseiller

Chères citoyennes et chers citoyens,
Nous voilà déjà rendus à l'automne avec ses couleurs et le soleil qui nous visite un peu moins chaque jour. Profitons de ces beaux moments que la nature nous offre pour une promenade dans notre beau Bois Robert et de cette luminosité que le soleil d'automne nous offre.

Pour la Ville, beaucoup de préparatifs sont à prévoir en automne. Mais le plus important pour nous, membres du conseil, c'est la préparation du budget 2027 en novembre prochain. L'équipe municipale est déjà au travail afin de bien cibler les besoins pour leurs départements. Ces besoins se refléteront sur les services que l'on pourra continuer d'offrir à la population. C'est un exercice long, rigoureux et qui demande de bonnes réflexions, car nous avons la grande responsabilité de la gestion des taxes municipales, et ce, en toute transparence. Nous devons faire des choix, en prioriser d'autres et parfois en reporter à l'année suivante. Nous nous devons de respecter la capacité de payer de nos citoyennes et citoyens dans nos décisions tout en faisant progresser la Ville. Bref, c'est un exercice complexe, mais essentiel au bon fonctionnement de l'appareil municipal.

Dans un autre ordre d'idée, nous sommes présentement en processus de refonte de la nouvelle politique culturelle de la Ville. Le tout s'est amorcé en janvier dernier avec la mise sur pied d'un comité de travail constitué de représentants de la Ville et de citoyennes et citoyens du milieu de la culture. J'ai le privilège de faire partie de ce groupe de personnes qui se rencontrent régulièrement et pour qui la culture est vitale et essentielle. La présentation et l'adoption de cette nouvelle politique culturelle devrait vous être présentée en décembre prochain!

En terminant, je ne pouvais passer sous silence la très belle programmation estivale que nous avons eue. Le petit Salon du livre, la Fête nationale, l'heure du conte, la caravane des Arts, les jeudis en musique, Yoga, Zumba et j'en passe tellement il y en avait. Tout ça grâce au travail de notre super équipe municipale. Et cette équipe vous a préparé toute une journée pour l'Halloween le 31 octobre prochain!
Voyez cette excellente programmation dans les pages de ce BVI.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des questions ou tout simplement pour discuter de notre belle Ville. Rien de mieux qu'une bonne discussion pour se comprendre!

Au plaisir de vous croiser lors de nos événements tout au long de l'année!



Mario Charette
District des Moissons

Mot du maire

Chères Beauharlinoises, chers Beauharlinois,

Depuis mon arrivée en poste en 2021, j'ai pu constater l'ampleur des projets à réaliser à Beauharnois, des infrastructures à mettre à niveau, des parcs à entretenir et à mettre en valeur, ainsi que certains secteurs de la ville qui nécessitent une attention particulière. Année après année, nous avons donc travaillé à établir nos priorités et à les traduire dans nos différents programmes triennaux d'immobilisations (PTI).

Au fil de ces réflexions, une préoccupation revenait constamment : sommes-nous en train d'endetter la Ville, année après année, en adoptant des règlements d'emprunt sur une période de 20 ans, alors que nous ne serons peut-être même plus en poste lorsqu'ils seront entièrement remboursés ? Cette question nous impose d'aller au-delà des besoins immédiats et de mesurer les conséquences à long terme des décisions que nous prenons aujourd'hui.

C'est dans cette optique que nous avons travaillé, en collaboration avec une firme externe, à l'élaboration d'un cadre financier couvrant la période de 2025 à 2031. Cet outil nous permet de mieux anticiper l'évolution de la situation financière de la Ville. Il nous donne un portrait clair des coûts d'exploitation, des investissements nécessaires et de leurs répercussions sur l'endettement municipal et, ultimement, sur le compte de taxes des citoyens.

Cette vision d'ensemble nous permet également d'être plus proactifs et d'élaborer les meilleures stratégies financières et fiscales possibles pour nos citoyens. Au-delà d'une gestion efficace des ressources, cette démarche présente un avantage fondamental : elle favorise une gestion rigoureuse, responsable et transparente des finances publiques municipales.

Une entreprise privée cherche constamment à augmenter ses revenus, puisqu'elle sait que ses dépenses vont augmenter d'année en année. Les municipalités vivent la même réalité. Toutefois, contrairement aux entreprises, notre principale source de revenus demeure la taxation municipale.

Nous devons donc faire des choix. Nous pouvons demander aux citoyens actuels d'assumer une part toujours plus grande des dépenses municipales, ou favoriser la réalisation de projets résidentiels, commerciaux et industriels qui permettront d'élargir notre assiette fiscale et de générer de nouveaux revenus. Le conseil est bien conscient que les projets résidentiels ne sont pas toujours bien accueillis lorsqu'ils s'implantent dans un secteur déjà établi. Néanmoins, un développement planifié et bien encadré demeure essentiel afin d'assurer la santé financière de la Ville à long terme.

Pour Beauharnois, c'est environ trois millions de dollars de nouveaux revenus qu'il faut trouver chaque année, près de deux millions pour absorber l'augmentation normale des dépenses attribuable à l'inflation, et environ un million pour effectuer les remboursements de capital et d'intérêts liés aux nouveaux emprunts. Sans nouveaux projets de construction, il faudrait augmenter les taxes des contribuables actuels d'environ 10 % chaque année pour atteindre cet objectif.

Certains diront que la Ville pourrait simplement réduire ses dépenses. Bien que nous devions constamment chercher à améliorer notre efficacité et à contrôler nos coûts, les possibilités de couper sont limitées si nous souhaitons maintenir des services municipaux de qualité, entretenir adéquatement nos infrastructures et conserver une vision à long terme pour notre communauté.

Heureusement, Beauharnois possède de nombreux atouts et un réel potentiel de développement. En planifiant intelligemment notre croissance, en choisissant soigneusement les projets qui répondent aux besoins de notre communauté et en maintenant une gestion financière rigoureuse, nous pouvons réaliser les investissements nécessaires sans faire porter tout le poids de cette croissance sur les contribuables actuels. L'objectif n'est pas de développer à tout prix, mais de développer de façon réfléchie, responsable et durable afin de bâtir une ville dynamique, accueillante et financièrement solide pour les générations actuelles et futures.



Alain Dubuc
Maire



Le bulletin municipal BEAUHARNOIS VOUS INFORME est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Beauharnois. La forme masculine utilisée dans ce document désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes. Tout texte publié dans cette publication peut être reproduit avec mention de la source.

Rédaction et révision des contenus : Service des communications et technologies de l'information

Design graphique : duval design communication

Imprimé sur du Rolland Enviro 100 Print, contenant 100 % de fibres postconsommation, certifié Choix environnemental, procédé sans chlore et fabriqué au Québec par Cascades à partir d'énergie biogaz.



660, rue Ellice, bureau 100
Beauharnois (Québec) J6N 1Y1
450 429-3546 | ville.beauharnois.qc.ca
Suivez-nous sur :    


VILLE DE
Beauharnois

Beauharnois de demain

Comment choisit-on nos grands projets ?

*Une glace réfrigérée. Un nouveau pôle sportif.
Une Maison de la culture. La réfection d'un
pont. De nouveaux espaces intergénérationnels.
L'acquisition de terrains pour préparer l'avenir.*

**Des idées pour Beauharnois, il y en a.
Des besoins aussi.**

**Mais entre avoir une bonne idée et voir les
travaux commencer, il y a tout un parcours.**



**Le 26 septembre
dernier, la Ville
invitait les citoyens
à se prononcer sur
différents projets qui
pourraient contribuer
au Beauharnois de
demain. Cet exercice
permet de mieux
connaître les priorités
de la population, mais
il soulève aussi une
question importante :**

**Comment décide-t-on
réellement quels projets vont
de l'avant... et dans
quel ordre ?**

Parce que prioriser un projet ne signifie pas qu'une pelle mécanique arrivera le lendemain matin. Besoins, coûts, état de nos infrastructures, financements, subventions, intégrations dans l'environnement, terrains disponibles, capacité de réalisation : chaque décision doit tenir compte d'un portrait beaucoup plus large.

On vous explique.



Vous avez parlé. Et maintenant ?

La consultation citoyenne du 26 septembre avait un objectif bien précis : prendre le pouls de la population.

Quels projets sont les plus importants à vos yeux ?

Quels investissements devraient être priorités ?

Comment imaginez-vous Beauharnois dans quelques années ?

Les réponses obtenues constituent une information précieuse pour le conseil municipal. Elles permettent de mieux comprendre les attentes de la population et viendront alimenter les réflexions et les décisions à venir. Mais une consultation n'est pas un référendum sur la réalisation immédiate d'un projet.

Un projet arrivé premier dans une consultation ne devient pas automatiquement le prochain chantier de la Ville.

Pourquoi ? Parce que la volonté citoyenne est une partie importante de l'équation, mais elle doit être mise en relation avec plusieurs autres réalités.



Alors, qui décide ?

Ultimement, c'est le conseil municipal qui établit les grandes priorités et autorise les investissements de la Ville. Mais ces décisions ne sont pas prises en vase clos.

Les équipes municipales documentent les besoins, évaluent l'état des infrastructures, analysent la faisabilité des projets, préparent des estimations de coûts, surveillent les programmes de subvention et évaluent les ressources nécessaires.

Les citoyens contribuent eux aussi à cette réflexion, notamment par les consultations publiques, les sondages et les échanges avec la Ville et les élus.

On pourrait donc résumer le processus ainsi :



LES CITOYENS

expriment leurs besoins et leurs priorités



L'ADMINISTRATION

analyse la faisabilité, les coûts et les impacts



LE CONSEIL MUNICIPAL

priorise et prend les décisions



LA VILLE

planifie, finance et réalise

Comment choisit-on ?

Il n'y a pas qu'une seule case à cocher.

Lorsqu'il faut déterminer si un projet peut aller de l'avant — et surtout quand il peut aller de l'avant — plusieurs éléments sont analysés.



Le besoin

À quel besoin répond le projet ? Est-ce un service qui manque actuellement ? Une infrastructure devenue insuffisante ? Une demande récurrente de la population ? Un besoin qui apparaîtra avec la croissance de la ville ? Plus le besoin est important ou touche une grande partie de la population, plus il peut peser dans la réflexion.

L'urgence

Tous les projets ne partent pas du même point. Construire une nouvelle installation sportive et remplacer une conduite d'aqueduc arrivée à la fin de sa vie sont deux investissements importants, mais le niveau d'urgence n'est pas nécessairement le même. La Ville doit constamment trouver un équilibre entre entretenir ce qu'elle possède déjà et développer de nouvelles infrastructures.

Le coût

Combien coûtera le projet ? Et surtout : combien coûtera-t-il réellement ? Au prix de construction peuvent s'ajouter les études, les services professionnels, l'aménagement du terrain, les équipements et plusieurs autres dépenses. Puis, une fois le projet terminé, il faudra parfois le chauffer, l'éclairer, l'entretenir, le réparer, l'assurer et y affecter du personnel. Le coût d'un projet ne s'arrête donc pas à son inauguration.

Les subventions et les partenaires

Une aide financière gouvernementale peut complètement changer la capacité de la Ville à réaliser un projet. Un projet de plusieurs millions de dollars peut devenir beaucoup plus accessible si une portion importante de la facture est assumée par un programme de subvention ou par un partenaire. C'est pourquoi le calendrier de certains projets peut aussi dépendre de programmes qui ne sont pas contrôlés par la Ville. Parfois, attendre la bonne occasion de financement permet de réaliser davantage avec les mêmes dollars municipaux.

Le terrain

Avant de construire, encore faut-il avoir le bon endroit pour le faire.

La Ville possède-t-elle déjà le terrain ? Est-il suffisamment grand ? Est-il contaminé ? Bien situé ? Desservi par les infrastructures nécessaires ? Son zonage permet-il le projet ? Dans certains cas, l'acquisition d'un terrain devient donc elle-même une étape stratégique pour préparer un projet futur.

Notre capacité de réalisation

Même avec le financement nécessaire, tous les projets ne peuvent pas être réalisés simultanément. Chaque projet demande du temps : ingénierie, architecture, appels d'offres, gestion contractuelle, suivi de chantier, communications, coordination des services et parfois des autorisations gouvernementales. La capacité des équipes municipales et des professionnels externes fait donc elle aussi partie de l'équation.

Et l'impact sur votre compte de taxes

C'est un élément incontournable.

La Ville ne peut pas simplement additionner les projets souhaités et envoyer la facture plus tard. Chaque investissement doit être financé. Et lorsqu'un projet est payé par règlement d'emprunt, la Ville devra rembourser cet emprunt — avec les intérêts — au cours des années suivantes. Plusieurs investissements majeurs réalisés en même temps peuvent donc exercer une pression sur la taxation. La responsabilité du conseil est aussi de déterminer jusqu'où la Ville peut investir sans imposer une pression démesurée sur la capacité de payer des contribuables.

Autrement dit, la question n'est pas seulement : « Est-ce qu'on veut ce projet ? »

Elle est aussi : « Peut-on le réaliser maintenant, de la bonne façon et à un coût soutenable pour les citoyens ? »

De l'idée au premier coup de pelle

Pourquoi ça peut prendre quelques années ? Parce qu'il y a beaucoup de travail qui ne se voit pas.

1 - L'IDÉE

Un besoin ou une occasion est identifié.

2 - L'ANALYSE

La Ville documente le besoin et explore différentes possibilités.

3 - LA CONSULTATION

Lorsque pertinent, les citoyens sont appelés à partager leurs attentes et leurs priorités.

4 - L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ

On vérifie si le projet est réalisable : emplacement, coûts préliminaires, contraintes, besoins techniques, échéancier, etc.

5 - LA PRIORISATION

Le projet est comparé aux autres besoins et investissements de la Ville.

6 - LE PTI

S'il est retenu dans la planification, le projet peut être inscrit au Programme triennal d'immobilisations afin de prévoir les investissements nécessaires au cours des prochaines années.

7 - LE FINANCEMENT

Subventions, fonds municipaux, réserves, règlement d'emprunt, partenaires : la Ville détermine comment le projet pourra être financé. Il peut aussi y avoir des ententes avec des promoteurs ou d'autres municipalités.

8 - LES PLANS ET DEVIS

Architectes, ingénieurs ou autres professionnels préparent le projet de façon détaillée.

9 - L'APPEL D'OFFRES

La Ville passe par le processus contractuel requis pour retenir les entreprises qui réaliseront les travaux.

10 - LA RÉALISATION

Et finalement...les pelles mécaniques arrivent!

Mais si les citoyens le veulent, pourquoi ne pas le faire ?

Parce qu'administrer une ville, c'est constamment faire des choix.

Si Beauharnois n'avait qu'un seul projet à réaliser, la décision serait beaucoup plus simple. Mais en même temps qu'elle réfléchit à de nouvelles installations sportives, culturelles ou communautaires, la Ville doit continuer d'investir dans ses rues, son réseau d'aqueduc, ses égouts, ses bâtiments, ses parcs, ses équipements, sa sécurité et l'ensemble des services utilisés quotidiennement par la population.

Prioriser ne veut donc pas dire qu'un projet n'est pas important.

- Cela peut vouloir dire qu'un autre besoin est plus urgent aujourd'hui.
- Cela peut vouloir dire qu'une subvention est attendue.
- Cela peut vouloir dire qu'un terrain doit d'abord être acquis.
- Ou simplement que le réaliser cette année exercerait une trop grande pression financière et qu'il est préférable de le planifier pour plus tard.

Le Beauharnois de demain se prépare aujourd'hui

Planifier une ville, c'est penser au prochain budget, mais aussi aux 5, 10 et parfois 20 prochaines années.

C'est prévoir des terrains avant d'en avoir besoin. Étudier des projets avant d'avoir à les construire. Entretenir les infrastructures existantes tout en préparant les nouvelles. Profiter des occasions de financement lorsqu'elles se présentent. Et parfois, accepter qu'un excellent projet devra attendre son tour. Parce qu'au bout du compte, le meilleur projet n'est pas seulement celui que l'on souhaite réaliser. C'est celui que l'on réalise au bon endroit, au bon moment, pour les bonnes raisons et avec les moyens de bien le faire.

C'est ainsi, un projet à la fois, que se construit le Beauharnois de demain.

Et la consultation du 26 septembre dans tout ça ?

Elle constitue une pièce importante du casse-tête.

Les résultats permettront au conseil de voir quels projets suscitent le plus d'intérêt auprès de la population et d'intégrer cette information à ses réflexions.

Ils seront bien évidemment communiqués sous peu !

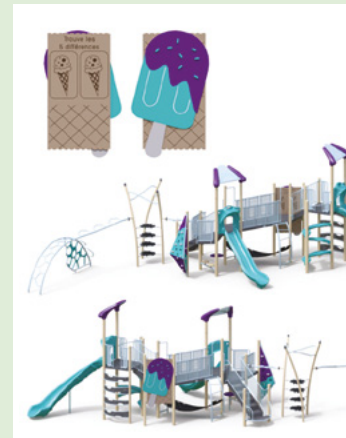
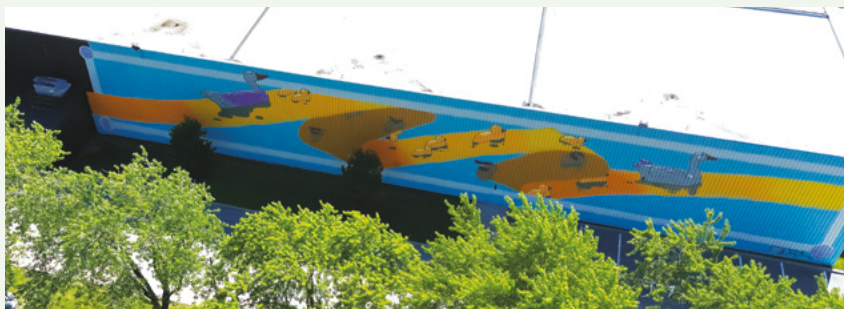
Deux murales prennent vie à Beauharnois

L'art public prend de la couleur à Beauharnois ! Dans le cadre de son premier budget participatif, lancé en 2025, la Ville a permis à deux artistes muralistes de donner vie à deux nouvelles murales qui mettent en valeur le territoire, sa nature et ceux qui l'habitent. Réalisées par les artistes muralistes Bosny et MiLi, ces œuvres transforment maintenant les façades de l'aréna et de l'usine de filtration J.-Armand-Poupart.

Sur la façade de l'aréna André-Richard, Bosny propose une œuvre ludique mettant en scène une famille d'oies blanches qui nagent le long d'un ruban inspiré des vagues et de la présence de l'eau à Beauharnois. Le castor, le canard, le huard, le rat musqué et les quenouilles complètent la composition. À travers cette murale, l'artiste souhaite faire découvrir et apprécier la faune locale, tout en évoquant la vie en famille, les liens entre les générations et le jeu.

À l'usine de filtration, au 107, rue Saint-Laurent, MiLi s'est plutôt inspirée des éléments naturels qui entourent l'usine de filtration : l'eau, les bateaux, les plantes et les petites créatures qui peuplent le secteur. Une souris, de l'asclépiade et plusieurs végétaux prennent notamment place dans l'œuvre. Pour nourrir sa création, l'artiste a invité les citoyens à une marche d'observation consacrée aux plantes, où photographie, dessin et découvertes ont permis de s'inspirer directement du milieu. Une petite bouteille contenant un message est même cachée dans la murale... saurez-vous la trouver ?

Ces deux œuvres sont le résultat concret d'une démarche de participation citoyenne. En 2025, les Beauharnois ont été invités à proposer et à choisir des projets dans le cadre d'un budget participatif de 25 000 \$.



Une touche de fantaisie au parc Tisseur

Une réfection sous le thème de la crème glacée

Cet automne, le parc Tisseur fait peau neuve ! La Ville de Beauharnois entreprend des travaux de réfection pour renouveler les installations et créer un espace de jeu coloré et ludique, inspiré de l'univers de la crème glacée. Modules de jeux et nouveaux aménagements inviteront les enfants à bouger, explorer et laisser libre cours à leur imagination.

Plus qu'un simple remplacement d'équipements, le projet vise à créer un véritable espace de vie de quartier, accueillant pour les enfants, les familles et les voisins. Les travaux, inscrits au Programme triennal d'immobilisations (PTI), se dérouleront au cours de l'automne. Le parc sera fermé au public pendant le chantier afin d'assurer la sécurité de tous.

Une intervention qui fait toute la différence

La Ville de Beauharnois tient à souligner le travail remarquable de ses premiers répondants, dont l'intervention lors d'un arrêt cardiorespiratoire, dans la nuit du 30 janvier dernier, a été reconnue par Santé Québec Montérégie-Centre.

Pour cette intervention, Gabriel Myre, lieutenant, Luc Faubert, pompier, et Alexandre Laplante, directeur du Service de la sécurité incendie et civile, ont reçu une mention d'excellence en réanimation, accompagnée du Jeton de la seconde chance, une distinction remise pour la première fois en Montérégie depuis son implantation.

Cette reconnaissance souligne l'importance des gestes posés dans les premières minutes d'une urgence médicale. Grâce à la rapidité et à la collaboration des policiers, des premiers répondants et des paramédics, une personne a pu recevoir les soins nécessaires avant l'arrivée des équipes médicales. Bravo et merci à nos premiers répondants pour leur sang-froid, leur dévouement et leur engagement envers la communauté!



Réhabilitation du pont de Beauharnois

Début des travaux en octobre 2026

Hydro-Québec souhaite informer les usagers et usagères de la route 132 que d'importants travaux de réhabilitation débiteront sur le pont de Beauharnois en octobre 2026.

Des entraves routières sont à prévoir. La circulation en alternance sera permise d'octobre 2026 au 15 mars 2027. Le pont sera ensuite fermé du 15 mars à décembre 2027.

Les usagers et usagères sont invités à planifier leurs déplacements et à suivre les détours mis en place.

i hydroquebec.com/pontbeauharnois.

1 866 388-1978 ou affairesregionales@hydroquebec.com



Des avis publics plus simples à consulter

Vous avez peut-être remarqué un changement dans nos avis publics au cours des dernières semaines !

La Ville de Beauharnois a pris un virage pour simplifier la présentation de ces documents et les rendre plus accessibles. Une mise en page plus claire, une information mieux structurée et des explications plus simples permettent maintenant de repérer rapidement l'essentiel : de quoi il est question, qui est concerné et quelles sont les dates importantes.

Les avis publics demeurent soumis à des exigences légales, mais cela ne veut pas dire qu'ils doivent être difficiles à comprendre!

Consultez les avis publics au ville.beauharnois.qc.ca/avis-publics



Quelques précautions de sécurité pour l'Halloween



Choisir le costume approprié

Soyez visible, anticipez la météo et évitez de porter des costumes trop amples pour ne pas trébucher.



Éviter les dangers de la décoration

Utilisez des bougies électriques et maintenez les flammes des bougies éloignées des matières combustibles.



Célébrer avec prudence dans les rues

Restez dans les endroits bien éclairés sur le territoire.



Vérifier les bonbons avant de les consommer

Il est essentiel de vérifier que tous les bonbons sont bien scellés. Un emballage endommagé peut indiquer une altération ou une contamination.



Resserrement des règles concernant la collecte des ordures résidentielles et commerciales

De récentes analyses démontrent que trop de matières recyclables, compostables ou réutilisables sont déposées dans les poubelles de certaines résidences et de certains immeubles résidentiels et commerciaux, et ce, malgré les multiples services disponibles et les efforts de plusieurs citoyens.

C'est pourquoi, depuis 1^{er} octobre 2026, le collecteur porte une attention particulière afin que les bacs non conformes, en surplus ou contenant des matières non admissibles ne soient plus ramassés. Cette mesure vise ainsi à favoriser un meilleur tri à la source des matières résiduelles en déposant les matières au bon endroit et à faire preuve d'équité envers les citoyens qui posent déjà les bons gestes.

Consignes à respecter pour garantir la collecte du bac :

- Assurez-vous d'avoir un bac conforme : Seuls les bacs vendus par la Ville ou ayant déjà été identifiés conformes par celle-ci avec un autocollant sont acceptés. À noter que la Ville est le fournisseur officiel de TOUS nouveaux bacs à déchets.
- Assurez-vous d'y mettre uniquement les matières admissibles à la collecte des déchets. À noter qu'aucun déchet à l'extérieur du bac ne sera ramassé.
- Assurez-vous que le nombre de bacs par habitation ne dépasse pas le maximum permis au règlement.



Pour toutes informations, contactez le Service de l'environnement de la MRC de Beauharnois-Salaberry via le portail Web à l'adresse portail.mrcbhs.ca ou en appelant au 450 225-5055.

BVA BEAUHARNOIS

vous anime

Programmation adulte



Tricot-Biblio

À partir du 14 septembre,
tous les lundis
de 13 h 30 à 15 h 30

Pour les habitués du tricot,
apportez vos aiguilles et vos
balles de laine et venez tricoter
avec les membres du Cercle de fermières de St-Clément!

i À la mezzanine de la Bibliothèque
Le matériel n'est pas inclus
Gratuit | Sans inscription



Atelier de broderie numérique

Les mardis 17 et 24 novembre de 18 h à 19 h 30

Participez à deux ateliers pour vous initier à la broderie
à la main et à la broderie numérique. Découvrez deux
techniques créatives, apprenez les bases et réalisez vos
propres créations. Aucune expérience requise : tout le
matériel est fourni!

i Bibliothèque
Inscription dès le 13 octobre, 9 h sur Voilà !
Résident : Gratuit | Non-résident : 11 \$

Conférence 10 étapes pour adopter la cuisine zéro gaspillage

Mardi 10 novembre
de 18 h à 19 h 30

La MRC de Beauharnois-Salaberry vous
invite à une conférence de Florence-Léa Siry, experte de la
lutte contre le gaspillage alimentaire. Découvrez ses trucs
pour faire l'épicerie à petit prix, planifier vos repas, valoriser
les restes et optimiser la conservation des aliments, pour
une cuisine plus simple, savoureuse et économique.

i Bibliothèque
Inscription dès le 13 octobre, 9 h sur Voilà !
Résident : Gratuit



Conférence Marché de Noël d'Europe

Mercredi 2 décembre
de 18 h à 19 h 30

Partez à la découverte de la magie
des marchés de Noël à travers huit
pays et plus de 40 marchés. Découvrez les traditions
incontournables du temps des Fêtes, des crèches de
Noël à l'origine du sapin, en passant par les pyramides
de l'Avent et bien plus encore!

i Bibliothèque
Inscription dès le 13 octobre, 9 h sur Voilà !
Résident : Gratuit | Non-résident : 11 \$





BOOHARNOIS sur glace



Dimanche 25 octobre, de 12 h 30 à 14 h

Enfile ton costume et viens patiner au son de la musique.

i Aréna André-Richard

Gratuit | Sans inscription

Pour des raisons de sécurité, les masques ne sont pas permis.

BOOHARNOIS sous lanterne



En collaboration avec la troupe de théâtre Beau'Art'nois

Vendredi 30 octobre de 19 h 30 à 21 h 30

Lorsque la nuit tombe et que les lanternes s'allument, une énergie mystérieuse s'éveille à la Pointe-du-Buisson. Osez-vous traverser la plaine et affronter l'énergie qui glace le sang? Un parcours terrifiant qui vous fera frissonner de la tête aux pieds!

i Musée de la Pointe-du-Buisson

Pour un public averti | Gratuit | Sans inscription



Les potions de Sorcitrouille Spectacle pour enfant

Samedi 31 octobre, 10 h



Sorcitrouille a peur des enfants! Quelle potion utilisera-t-elle pour les faire disparaître... ou pour apprivoiser sa peur?

i Musée québécois d'archéologie de la Pointe-du-Buisson

3 à 7 ans

Gratuit | Sans inscription



Les petites frousses de BOOHARNOIS



Samedi 31 octobre, de 11h à 15h

Pour les plus petits, la Pointe-du-Buisson se transforme en laboratoire de scientifique fou ! Animation, activités pour la famille et sucreries sont au rendez-vous !

i Musée québécois d'archéologie
de la Pointe-du-Buisson
Gratuit | Sans inscription



BOOharnois déambule



Samedi 31 octobre, à partir de 18h

Au menu : char allégorique, camion des pompiers, distribution de bonbons, animation, musique et plus encore ! Enfile ton plus beau costume et viens à notre rencontre !

i Secteur Est (Maple Grove)
Gratuit | Sans inscription



Votre opinion compte !

Quelles activités sportives, de loisir ou de plein-air aimeriez-vous voir à Beauharnois ? Dites-nous ce qui vous intéresse, ce qui vous manque et ce qui vous donnerait envie de participer.

Vos loisirs. Vos idées. Votre Beauharnois.

Scannez le code QR et faites-nous part de vos idées !



Programmation jeunesse

Basketball et badminton libre



Les dimanches, jusqu'au 30 mai 2027

Basketball libre: 10 h 30 à 12 h 30

Badminton libre: 13 h à 16 h

i Dans les gymnases de l'école secondaire des Patriotes-de-Beauharnois (250, rue Gagnon)

Ouvert à tous

Sans inscription | Sans réservation

5 \$ par personne (par activité, par jour)

Gratuit pour les élèves, les enseignants, les entraîneurs du sport étudiant de l'ESPB et les enfants de moins de 12 ans

Les enfants de 12 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte.

Aucun prêt d'équipement.



Information supplémentaire:

Samuel Simard

simards1@cssvt.gouv.qc.ca

Les ateliers sans filtres



7 octobre, 4 novembre et 9 décembre

Les mercredis de 18 h 30 à 19 h 30

Plonge dans *Sans Filtres*, notre série d'ateliers pour ados en partenariat avec la Maison des Jeunes où tu peux t'initier à plusieurs formes d'art et de création!

7 octobre: Atelier journaling (à la bibliothèque)

4 novembre:

Initiation à l'improvisation (à la Maison des jeunes)

9 décembre: Écriture de suspense (à la bibliothèque)

i 12 à 17 ans

Gratuit | Sans inscription

MDJ
BEAUHARNOIS

Heure du conte



Un samedi sur deux, à 10 h

Retrouve-nous dans l'espace des tout-petits de la Bibliothèque pour une heure du conte animée, suivie d'un bricolage amusant!

17 octobre: Ma biblio autour du monde en pyjama

31 octobre: Les potions de Sorcitrouille

*au Musée québécois d'archéologie Pointe-du-Buisson

14 novembre: Le coquelicot nous raconte

28 novembre: Expédition familiale

i Espace jeunesse, bibliothèque

Pour les enfants de 2 à 7 ans

Gratuit | Sans inscription



Nouveauté

Ateliers sportifs jeunesse



Animés par Coconut et Oasis
du camp de jour de Beauharnois

i École Saint-Paul

Inscription dès le 13 octobre, 9 h sur Voilà!

Résident: 76 \$ | Non-résident: 96 \$

Initiation au cirque



27 octobre au 15 décembre,
Les mardis de 18 h 30 à 19 h 45

Un cours pour découvrir le cirque à travers les acrobaties, les pyramides, l'équilibre, la jonglerie et plus encore!

i 4 à 7 ans

Multisports



29 octobre au 17 décembre,
Les jeudis de 18 h 30 à 20 h

Une activité dynamique pour découvrir et pratiquer différents sports, tout en développant ses habiletés et en s'amusant! Au menu: sentinelle, soccer, danse, ultimate frisbee, kickball, ballon-planète, parcours à obstacles et kin-ball!

i 7 à 12 ans

Ateliers techno



i Bibliothèque

Inscription dès le 13 octobre, 9 h sur Voilà !

Résident : Gratuit | Non-résident : 11\$

Aucune expérience requise et tout le matériel est fourni.



Ton sac de bonbons personnalisé

Mardi 27 octobre, 18 h

Un sac à ton image ! Découvre les bases du design et crée ton accessoire personnalisé avec Cricut.

i 9 à 14 ans



Créez votre boule de Noël en 3D !

Samedi 28 novembre, 13 h

Plongez dans l'univers de l'impression 3D et créez une boule de Noël unique à accrocher au sapin !

i 8 à 12 ans

Biblio-Jeux



Activité de développement et de stimulation du langage

Animée par la Halte-Familiale

**Les samedis 7 et 21 novembre et 5 décembre
9 h 30 à 10 h 30 et 11 h à midi**

Par l'entremise de périodes de jeux amusants guidées par des fiches d'activités développées par le département d'orthophonie de l'UQTR, le programme Biblio-Jeux offre aux parents de l'information sur l'acquisition du langage et de l'éveil à l'écrit, des stratégies de stimulation du langage à appliquer durant le jeu choisi ainsi que des suggestions de livres et d'activités pour le retour à la maison.

i Bibliothèque

Pour les enfants de 6 mois à 6 ans, accompagnés d'un adulte qui participe aux jeux.

**Inscription dès le 13 octobre, 9 h sur Voilà !
Gratuit**

Biblio-Jeux

IL ÉTAIT UNE FOIS AU MANOIR

Découvrez des histoires pleines de surprises, de rires et de personnages attachants ! Participez au troisième spectacle de la série de 2026 !

Les Pères Pétus



**Dimanche 22 novembre,
10 h 30**

(ouverture des portes dès 10 h)

Plongez dans un univers festif, drôle et rempli d'énergie où les traditions prennent vie ! À travers chansons à répondre, gîgues, histoires et musique, Éric Bégin et Éloi Amesse vous font découvrir le folklore d'ici avec une touche moderne et ludique. Un spectacle rassembleur pour chanter, rire et célébrer nos traditions en famille !

**Prochain spectacle :
13 décembre, restez à l'affut !**

i Manoir Ellice (640 rue Ellice)
4 à 9 ans

**Billets disponibles maintenant
sur lepointdevente.com**





BIBLIOTHÈQUE DE BEAUHARNOIS

Horaire

Lundi, mardi, mercredi et jeudi : 10 h à 20 h
Vendredi : 10 h à 16 h 30 | Samedi : 9 h à 15 h



Semaine
DES **bibliothèques**
publiques

Ma biblio: de tout, partout, pour tout le monde !

Du 17 au 24 octobre, se tiendra la 28^e édition de la Semaine des bibliothèques publiques du Québec. Peu importe votre âge, vos intérêts ou votre parcours, la porte est grande ouverte ! Viens nous visiter pour connaître tous les services qui y sont offerts !

Inauguration

**Œuvre de
Mylène Raiche**

**Lundi 19 octobre
16 h à 20 h**

Tout au long de l'été, l'artiste Mylène Raiche a investi la mezzanine de la bibliothèque dans le cadre d'une résidence artistique. Deux ateliers de tissage ont également permis aux citoyens de mettre la main à la pâte et de créer à leur tour. Certaines de leurs créations seront d'ailleurs exposées à la bibliothèque !

Ce projet a été initié par la MRC dans le cadre de son Entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et a été réalisé en collaboration avec la Ville de Beauharnois.

i Bibliothèque
Formule 5 à 7 avec
bouchées et prises
de parole

Périscopia tout le mois d'octobre !

Du 1^{er} au 31 octobre

Une expérience immersive qui vous plonge au cœur des légendes urbaines de Montréal. À travers un lecteur unique en forme de périscope, laissez-vous transporter par des vidéos au style bande dessinée.

i Bibliothèque
Pour tous | Gratuit | Sans inscription

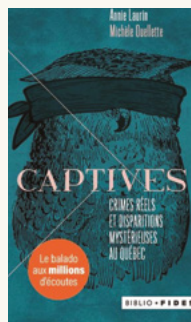


Conférence Captives Crimes réels et disparitions mystérieuses au Québec

**Mardi 20 octobre
18 h à 19 h 30**

Michèle Ouellette et Annie Laurin vous dévoilent les secrets derrière leur balado et leur livre *Captives*, tout en partageant des anecdotes de production et des échanges passionnés autour des affaires criminelles les plus marquantes du Québec.

i Bibliothèque
15 ans et plus
**Inscription dès le 13 octobre,
9 h sur Voilà !**
Résident: Gratuit | Non-résident: 11\$



Heure du conte en pyjama

**Samedi 17 octobre,
10 h**

Enfile ton pyjama et viens profiter d'une heure du conte qui te fera voyager aux quatre coins du monde! Croissant et petit jus offerts sur place.

i Mezzanine
de la Bibliothèque
2 à 7 ans
**Gratuit
Sans inscription**



Conférence-concert Histoire du cinéma musical

**Mercredi 21 octobre
de 18 h à 19 h 30**

Un voyage musical à travers
l'histoire du cinéma et des
grands classiques d'Hollywood.
Une conférence-concert
divertissante pour redécouvrir
les chefs-d'œuvre du grand écran
en musique !

i Bibliothèque
15 ans et plus
**Inscription dès le 13 octobre,
9 h sur Voilà !**
Résident : Gratuit
Non-résident : 11 \$

Programmation des fêtes

Courrier au Père Noël

**Du lundi 2 novembre
au samedi 5 décembre**

Envoie tes souhaits directement au
pôle Nord grâce à la boîte aux lettres
magique qui se trouve sur place !

Matériel fourni.

i Bibliothèque
Pour petits et grands enfants
Gratuit | Sans inscription

Chorale de Noël Falala



Spectacle de Noël traditionnel

Dimanche 6 décembre, 14 h

i Église St-Clément
Gratuit (Denrées non-périssables
ou don en argent au Coin
du Partage suggérés)

Concert de Noël Mélissa Bédard, Enfin Noël

Jeudi 3 décembre 19 h 30

Mise en vente des billets sur lepontdevente.com

Résident : Mardi le 13 octobre, à 9 h

Non-résident : Mardi le 20 octobre, à 9 h

Laissez-vous transporter par la magie des Fêtes
avec Mélissa Bédard et ses musiciens, dans un spectacle chaleureux
où chansons de Noël et coups de cœur musicaux se côtoient.

i Église Saint-Clément
Résident : Adulte 20 \$ | Enfant* 5 \$
Non-résident : Adulte 35 \$ | Enfant* 10 \$
*Enfant de 12 ans et moins
Une pièce d'identité sera demandée le soir du spectacle



Marché des lutins

Pendant deux jours, la Place du marché se transformera en véritable
fabrique à cadeaux ! Une vingtaine d'artisans seront sur place pour
vous aider à finaliser vos achats de Noël !

Samedi 5 décembre 15 h à 19 h

Illumination du sapin de Noël, chorale et marché des artisans.

Dimanche 6 décembre, 10 h à 14 h

Photo avec papa et maman Noël, activités
familiales et marché des artisans.

i Place du marché
Gratuit





Marche pour la santé mentale

Organisée par Le Dahlia

Jeudi 8 octobre, à 18 h

Participez à la 3^e édition de la Marche pour la santé mentale

Ensemble, brisons les tabous sur la santé mentale, un pas à la fois !

i Départ : Le Dahlia, 185 rue Ellice
Boucle de 2 km

Cercle missionnaire Saint-Clément

Samedi 24 octobre, de 9 h à 17 h

Dimanche 25 octobre, de 9 h à 16 h

Participez en grand nombre à l'exposition annuelle de courtéponts artisanales du Cercle missionnaire Saint-Clément.

i À la salle de la Fabrique de l'Église Saint-Clément (183, chemin Saint-Louis)



Marché des fermières



Samedi 14 novembre, de 10 h à 15 h 30

Les Cercles des Fermières de Maple Grove et Saint-Clément de Beauharnois s'unissent encore cette année pour vous inviter à leur Marché de Noël 2026.

i Salle Marie-Rose du centre communautaire



Accueil pour elle

Centre d'aide et d'hébergement pour femmes seules ou avec leurs enfants victimes de violence conjugale.

Nos services :

- Ligne d'écoute 24/7
- Hébergement
- Suivi jeunesse
- Suivi individuel
- Ateliers de groupe
- Sensibilisation
- Logement seconde étape

i Gratuit et confidentiel
450 371-4618 | accueil-pourelle.org
info@accueil-pourelle.org



Centre de pétanque du Bel-Âge de Beauharnois

**La saison 2026-2027
est débutée depuis le
13 septembre!**

i 183, chemin de la Beauce
450 225-4353



Guignolée

**Organisée par
le Coin du Partage
de Beauharnois**

**Dimanche 29 novembre
dès 10 h**

Des bénévoles feront
du porte-à-porte dans
les rues de Beauharnois,
Melocheville et Maple Grove
afin d'amasser des dons en
denrées non périssables ou
en argent.

**Merci de donner
généreusement!**

i Pour devenir bénévole
ou pour toute information:
450 225-1818, poste 2



**POINTE-DU-BUISSON
MUSÉE QUÉBÉCOIS D'ARCHÉOLOGIE**

Mardi au dimanche, 10 h à 17 h

i 333, rue Émond, Beauharnois | 450 429-7857
boutique@pointedubuisson.com | pointedubuisson.com

Exposition d'un corpus d'œuvres d'Audrey Sambeau

Au courant du mois de novembre, nous aurons le privilège d'exposer un corpus d'œuvres réalisé par l'artiste multidisciplinaire Audrey Sambeau. Inspiré des couches stratigraphiques en archéologie, ces œuvres seront exposées à l'extérieur du musée. Restez à l'affût!



**Dernière chance
de venir profiter
de nos deux
expositions
temporaires!**

**Il reste quelques semaines
pour venir contempler le
travail d'Ariane Corbeil,
artiste peintre qui explore
les liens entre la nature et
l'imaginaire ou l'exposition
d'artefacts du centre-ville
de Beauharnois!**



Infrastructures sportives et récréatives

Rampes de mise à l'eau

Vente vignettes saisonnières
jusqu'au 15 octobre

Vente vignettes journalières
jusqu'au 15 novembre

[ville.beauharnois.qc.ca/
rampes-de-mise-a-leau](http://ville.beauharnois.qc.ca/rampes-de-mise-a-leau)

Pratiques libres aréna

i Aréna André Richard,
866 boul. Cadieux



**Gratuit pour les résidents
(preuve de résidence demandée)**

5 \$ pour les non-résidents

Capacité maximale

patin libre : 85 personnes

Capacité maximale

hockey libre : 25 personnes



Sportplex et complexe aquatique intérieur

i 195, Boul. Brisebois, Châteauguay
Pour connaître la programmation
complète du Sportplex et
du complexe aquatique intérieur:
beauchateau.ca

Grâce à un protocole d'entente, les résidents de Beauharnois ont accès au complexe aquatique intérieur au même tarif que les résidents de Châteauguay. L'inscription aux activités s'effectue en 2^e priorité par rapport aux résidents de Châteauguay.



Espaces verts

Bois Robert

i Entrée via la rue du Boisé
Gratuit
parcnatureboisrobert.com

Explorez plus de 10 km de sentiers accessibles en toute saison pour la randonnée pédestre, la raquette et le ski de fond, selon les conditions météorologiques. Profitez de la beauté de la flore et observez les nombreuses espèces d'oiseaux qui peuplent la forêt.

Boisé de la Pointe-du-Buisson

i 333, rue Émond
Gratuit | Location de raquettes \$
pointedubuisson.com

Parcourez les 3,5 km de sentiers pour découvrir une forêt millénaire abritant un écosystème riche et fragile. En hiver, profitez des sentiers de raquettes.

Parc régional

**ouvert tous les jours jusqu'au
15 novembre, de 7 h à 21 h**

i escapadebhs.ca/parc-regional

Situé entre le vert des boisés et le bleu de la Voie maritime du Saint-Laurent, le Parc régional dispose de structures et d'équipements lui permettant d'accueillir plusieurs milliers de visiteurs par année. On y retrouve notamment deux rampes de mise à l'eau, une halte pour véhicules récréatifs, 72 km de pistes planes, asphaltées et multifonctionnelles pour cyclistes, piétons et patineurs à roues alignées.

Avis Publics

Résumé des règlements entrés en vigueur

- Règlement 2026-17 fixant les modalités de la prise en charge par la Ville de Beauharnois de tout système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet et de tout système de traitement tertiaire par déphosphatation et désinfection par rayonnement ultraviolet d'une résidence isolée



Consultez les versions complètes en tout temps au
[ville.beauharnois.qc.ca/
avis-publics](http://ville.beauharnois.qc.ca/avis-publics)

Consultez la carte des parcs et espaces récréatifs ici :
ville.beauharnois.qc.ca/parcs

